

COMITÉS DE LA MRC DE L'ÉRABLE

2026-2027

Gervais Pellerin, préfet
Jocelyn Bédard, préfet suppléant

			Nombre d'élus	Nombre de réunions	Gervais Pellerin	Pierre Cloutier	Yves Boissonneault	Jocelyn Bédard	Marc Morin	Raphaël Guérard	Jean Bernier	Donald Lamontagne	Christian Daigle	Patrice Goupil
ADMINISTRATION ET POLITIQUE	Comité administratif ¹ (préfet et préfet suppléant nommés d'office)	(rés. 2025-11-309)	5	10	X			X	X	X		X		
	Table des MRC Centre-du-Québec ² (préfet et préfet suppléant nommés d'office)	(rés. 2025-11-310)	3	7	X			X	X					
	Comité Évaluation municipale ³	(rés. 2025-11-310)	4		X		X			X	X			
	Comité ad hoc – Vente de l'ancien centre administratif ⁴	(rés. 2025-11-310)	3		X			X	X					
	Comité Ingénierie ⁵ (maires faisant partie de l'entente)	(rés. 2025-11-310)	4	4	X		X		X			X		
	Comité de gestion des actifs ⁶	(rés. 2025-11-310)	3	3	X		X		X					
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Comité Aménagement ⁷ (préfet nommé d'office)	(rés. 2025-11-310)	6	6	X		X	X	X	X	X			
	Comité Développement durable ⁸	(rés. 2025-11-310)	4	3	X			X	X				X	
	Comité consultatif agricole ⁹	(rés. 2025-11-310)	3					X		X	X			
	Bureau des délégués ¹⁰ (préfet nommé d'office)	(rés. 2025-11-310)	3		X		X				X			
	Comité de gestion des terres publiques ¹¹	(rés. 2025-11-310)	3	2	X			X						X
	Comité Éoliennes de L'Érable ¹² (préfet et maires touchés par le projet)	(rés. 2025-11-310)	4		X						X	X	X	
	Comité de travail – Énergies renouvelables ¹³ (préfet nommé d'office)	(rés. 2025-11-310)	3	6	X				X		X			
	Conseil d'administration de GROBEC	(rés. 2025-11-310)	1	4								X		
	Conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants de la zone (OBV) du Chêne	(rés. 2025-11-310)	1				X							
	Conseil d'administration du CRECQ (5 MRC, 1 représentant par MRC)	(rés. 2025-11-310)	1		X									
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Conseil d'administration de l'Agence forestière des Bois-Francs ¹⁴	(rés. 2025-11-310)	1				X							
	Comité Développement économique et Réseau accès PME ¹⁵	(rés. 2025-11-310)	4				X		X	X	X			
	Comité du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 (projets structurants et locaux) ¹⁶	(rés. 2025-11-310)	3	3			X	X						X
	Comité d'investissement commun ¹⁷	(rés. 2025-11-310)	1	6			X							
	Comité de développement touristique ¹⁸	(rés. 2025-11-310)	3	2						X	X	X		
	Comité de développement culturel ¹⁹	(rés. 2025-11-310)	3		X			X	X					
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	Conseil d'administration de Culture Centre-du-Québec ²⁰	(rés. 2025-11-310)	1				X							
	Comité stratégique de développement social ²¹	(rés. 2025-11-310)	2	8	X			X						
	Comité Immigration de L'Érable ²²	(rés. 2025-11-310)	2	2	X			X						
	Comité Politique de la famille et des aînés ²³	(rés. 2025-11-310)	3	3	X			X				X		
	Comité Transport collectif et adapté ²⁴	(rés. 2025-11-310)	3				X				X	X		
	Comité opérationnel en insalubrité dans les habitations ²⁵	(rés. 2025-11-310)	1	2				X						
SUPRALOCaux	Conseil d'administration de l'Office d'habitation CDQ ²⁶ (Laurier Chagnon et Caroline Moreau)	(rés. 2025-10-276)												
	Comité du projet « Signature » (incluant Comité directeur de l'entente FRR Volet 3) ²⁷	(rés. 2025-11-310)	2		X			X						
	Comité des supralocaux ²⁸	(rés. 2025-11-310)	3		X			X	X					
	Comité du Parc régional des Grandes-Coulées ²⁹	(rés. 2025-11-310)	3					X	X					X
	Conseil d'administration du Mont Apic	(rés. 2025-11-310)	1		X									
	Conseil d'administration du Centre aquatique régional de L'Érable	(rés. 2025-11-310)	1				X							
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Conseil d'administration du Parc linéaire des Bois-Francs	(rés. 2025-11-310)	1								X			
	Comité de sécurité publique ³⁰ (préfet + maire des 2 villes nommés d'office)	(rés. 2025-11-310)	5	6	X					X	X	X	X	X
	Comité Sécurité incendie (SSIRÉ) ³¹ (préfet +maire des 2 villes nommés d'office)	(rés. 2025-11-310)	5		X	X				X	X	X		
	Comité Schéma de couverture de risques et Sécurité civile ³² (maire des 2 villes nommés d'office)	(rés. 2025-11-310)	4				X		X	X				X

**Comités externes

Mise à jour : décembre 2025

¹ Comité administratif : [art. 123 à 127 du *Code municipal* + Règlements 103 et 281] Assume les compétences déléguées par le conseil.

² Table des MRC Centre-du-Québec : Oriente le développement socioéconomique centricois et coordonne les grands chantiers régionaux décidés par les élus.

³ Comité Évaluation municipale : Assure le suivi du service de l'évaluation foncière, est saisi des enjeux et collabore à fixer les objectifs de performance.

⁴ Comité ad hoc – Vente de l'ancien centre administratif : Accompagne la direction générale dans le dossier concernant la vente de l'ancien centre administratif de la MRC.

⁵ Comité Ingénierie : Détermine le fonctionnement du service de l'ingénierie et des services qui y sont offerts. Collabore à la planification des travaux.

⁶ Comité de gestion des actifs : Assure le suivi de l'implantation de la gestion des actifs dans les municipalités participantes, analyse et approuve les étapes de réalisation du cheminement et fait des recommandations au conseil de la MRC, lorsque requis.

⁷ Comité Aménagement : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision en aménagement du territoire. Fait des recommandations au conseil sur les demandes de modifications. Participe à l'élaboration et à la révision du SADR et donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et la planification stratégique de la MRC.

⁸ Comité Développement durable : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision en environnement et développement durable. Donne son avis sur des projets potentiels. Participe à l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et donne son avis sur les documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC.

⁹ Comité consultatif agricole : [art. 148.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*] Étudie toute question relative au développement du territoire agricole, incluant la forêt privée, et fait des recommandations au conseil. Participe au processus d'élaboration et de révision du PDZA. / Des représentants de l'UPA et du MAPAQ siègent à ce comité.

¹⁰ Bureau des délégués : [art. 128 du *Code municipal*] Comité se réunissant lorsqu'un cours d'eau qui se trouve sur le territoire de deux MRC nécessite des travaux d'entretien.

¹¹ Comité de gestion des terres publiques : [art. 4.2 de la convention de gestion territoriale] Comité multiressource jouant un rôle-conseil auprès de la MRC sur la planification d'aménagement intégré du territoire public intramunicipal, donne son avis sur l'utilisation du fonds de mise en valeur et voit à la saine exploitation de la forêt publique du territoire.

¹² Comité Éoliennes de L'Érable : (municipalités touchées : Saint-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste et Sainte-Sophie d'Halifax) Assure le suivi du dossier des éoliennes. Fixe les conditions d'admissibilité du Fonds de compensation individuelle.

¹³ Comité de travail – Énergies renouvelables : Établit les modalités de participation notamment pour la création d'une régie énergétique éolienne, conjointement avec la MRC des Appalaches et la MRC de Lotbinière, et également pour le développement de projets énergétiques.

¹⁴ Conseil d'administration de l'Agence forestière des Bois-Francs : Oriente la mise en valeur des forêts privées centricoises; élabore et met en œuvre le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) et en assure le suivi.

¹⁵ Comité Développement économique et Réseau accès PME : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement économique. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC. Oriente et détermine les pistes d'actions visant à mieux soutenir les entreprises du territoire.

¹⁶ Comité du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 (projets structurants et locaux) : Fait le suivi du FRR et recommande son utilisation au conseil.

¹⁷ Comité d'investissement commun : A le mandat d'appliquer la Politique d'investissement commune FLI/FLS dans l'analyse des dossiers présentés en tenant compte de la saine gestion des portefeuilles. Il est décisionnel.

¹⁸ Comité de développement touristique : A le mandat de promouvoir et de développer le tourisme sur le territoire de la MRC. Il recommande des initiatives et des projets visant à améliorer l'attractivité touristique de la région. Il analyse les demandes présentées dans le cadre du Fonds d'optimisation des entreprises touristiques de L'Érable (FOETE) et recommande au conseil les projets sélectionnés et le montant de l'aide financière attribuée.

¹⁹ Comité de développement culturel : A le mandat de promouvoir et de développer la culture sur le territoire de la MRC. Il recommande des initiatives et des projets structurants et sera porteur de la culture. Il analyse les demandes présentées dans le cadre du Fonds de soutien aux projets culturels (FSPC) et recommande au conseil les projets sélectionnés ainsi que le montant de l'aide financière attribuée.

²⁰ Conseil d'administration de Culture Centre-du-Québec : Accompagne les acteurs culturels régionaux pour leur développement et leur rayonnement. Il met en œuvre des projets rassembleurs pour structurer et dynamiser le milieu et fixe des objectifs de sensibilisation et de promotion des arts et de la culture.

²¹ Comité stratégique de développement social : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement social. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA, le SADR et la planification stratégique de la MRC. Il contribue à la concertation et à la mobilisation des organismes et des personnes concernées par le développement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de l'Alliance centricoise pour la solidarité. Il recommande au conseil de la MRC d'adopter les initiatives choisies.

²² Comité Immigration de L'Érable : Oriente les enjeux liés à l'attraction, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. Participe à l'élaboration des documents stratégiques de la MRC, tels que le PDZA et la planification stratégique de la MRC.

²³ Comité Politique de la famille et des aînés : Assure le suivi et la mise en œuvre de la Politique de la famille et des aînés et met en place des moyens pour assurer la réalisation et le suivi des actions.

²⁴ Comité Transport collectif et adapté : [Règlement 327] Œuvre au développement du milieu rural par la mise sur pied et l'évaluation d'initiatives qui favorisent la mobilité des personnes, qui optimisent les déplacements sur le territoire et qui répondent aux besoins des usagers et des clientèles cibles de ce type de service. Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement du transport collectif et adapté. Analyse les services offerts et leur niveau de qualité.

²⁵ Comité opérationnel en insalubrité dans les habitations : Comité opérationnel et de suivi de l'entente composé des organisations pouvant être impliquées pour le soutien à la personne, l'état d'un bâtiment ou l'état des animaux. S'assure de l'application des orientations contenues dans le Guide du protocole d'entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations.

²⁶ Conseil d'administration de l'Office d'habitation Centre-du-Québec : Veille au bon fonctionnement de l'Office d'habitation dont la mission est d'intervenir dans l'habitation pour procurer aux ménages à faible et modeste revenu des logements de qualité.

²⁷ Comité directeur de l'entente du FRR Volet 3 / Signature innovation : Voit à l'application de l'entente du FRR et en assure la gestion du suivi administratif et financier.

²⁸ Comité des supralocaux : Voit au développement et à la saine gestion des infrastructures régionales de loisirs (Mont Apic, Centre aquatique régional de L'Érable, parc régional des Grandes-Coulées et parc linéaire des Bois-Francs) dans une vision de complémentarité et de développement sociotouristique. Il voit à la mise en œuvre de la Politique de soutien aux supralocaux ainsi qu'au suivi des investissements dans l'entretien et le développement de ces infrastructures.

²⁹ Comité du Parc régional des Grandes-Coulées : Oriente les enjeux et collabore à définir la vision du développement du parc régional des Grandes-Coulées.

³⁰ Comité de sécurité publique : [art. 78 de la *Loi sur la police*] Collabore avec la SQ et les élus municipaux au maintien d'un environnement sécuritaire à toute la population. Il assure le suivi des ententes de services policiers de la SQ sur le territoire et participe à créer un lien de communication entre la Sûreté et la clientèle desservie.

³¹ Comité Sécurité incendie (SSIRÉ) : Assure le suivi du SSIRÉ, est saisi des enjeux et collabore à fixer les objectifs de performance. Fait des recommandations au conseil à l'égard des actions à mener en fonction des lois en matière de sécurité incendie.

³² Comité Schéma de couverture de risques et Sécurité civile : Collabore à la rédaction du Schéma de couverture de risques (aux 5 ans - *Loi sur la sécurité incendie*). Détermine les enjeux liés à la sécurité civile et veille à la mise en place d'environnements favorables à l'intervention et à la prévention sur le territoire.